



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE
"L'ANNEAU" PAR LA COMPAGNIE LE CRI DE
L'ARMOIRE A L'ESPACE JEUNESSE DE LA
MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE LE VENDREDI
21 OCTOBRE 2022 A 20H**

**DÉCISION N° DM-22-297
EN DATE DU 26 JUILLET 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

VU la proposition de spectacle de la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric VINCENT, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison des associations, 143 rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF, le vendredi 21 octobre 2022 à 20h à l'espace jeunesse de la Médiathèque Cœur de ville.

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2022-2023

D É C I D E

DE SIGNER avec la Compagnie Le Cri de l'armoire, représentée par Monsieur Cédric VINCENT, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé Maison des associations, 143 rue Jean Jaurès, 94800 VILLEJUIF, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé : « L'Anneau », le vendredi 21 octobre 2022 à 20h à l'espace jeunesse de la Médiathèque Cœur de ville, dont le coût est fixé à huit cent quarante-quatre euros (844,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220726-lmc1H9927H1-AR Date de réception en Préfecture : 26/07/2022 Date de Publication : 26/07/2022
